RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01183
Numéro SIREN : 497 510 743
Nom ou dénomination : ABBAX FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt 7606

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/08/2018

Numéro de dépôt : 2018/7606

Déposant :

Nom/dénomination : ABBAX FRANCE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 497 510 743

N° gestion : 2011 B 01183

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Liasse 18 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 20 CHEMIN MAYER ROUTE DE VONNAS 01380 SAINT-CYR-SUR-MENTHON — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 9 7 5 1 0 7 4 3 0 0 0 8 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31 12 2017

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	31 982	AG 31 982	
	Fonds commercial (1)	AH	408 888	AI	408 888
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	90 000	AO	90 000
	Constructions	AP	1 318 841	AQ 201 830	1 117 012
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	782 695	AS 566 558	216 137
	Autres immobilisations corporelles	AT	665 995	AU 470 484	195 511
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	16 806	CV	16 806
	Créances rattachées à des participations	BB	100 360	BC	100 360
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	47 418	BI	47 418
	TOTAL (II)	BJ	3 462 985	BK 1 270 854	2 192 131
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	916 602	BM	916 602
	En cours de production de biens	BN	1 039 507	BO	1 039 507
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	599 936	BS	599 936
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	938 185	BY 63 418	874 767
	Autres créances (3)	BZ	567 446	CA	567 446
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	448 868	CG	448 868
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	32 165	CI	32 165
	TOTAL (III)	CJ	4 542 709	CK 63 418	4 479 291
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 005 694	1A 1 334 272	6 671 423

Renvois . (1) Dont droit au bail . | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances .

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Président

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 300)	DA	60 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	2 101
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 102
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 670 237
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	314 721
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 052 461
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	891 273
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	270 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 017 348
	Dettes fiscales et sociales	DY	438 464
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 877
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 618 961
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 671 423

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 864 795
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	7 262

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 - Etat néparateur

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue — biens *	FD	16 688 276	FE		FF	16 688 276	
	Production vendue — services *	FG	153 787	FH		FI	153 787	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 842 063	FK		FL	16 842 063	
	Production stockée *					FM	390 120	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	11 801	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 322	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	17 245 306	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	10 778 216	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	721 766	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 522 197	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	200 715	
	Salaires et traitements *					FY	1 707 582	
	Charges sociales (10)					FZ	637 427	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements *					GA	247 041	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	31 661	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	672	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	16 847 277	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	398 029	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	44	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	44	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	87 034	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	87 034	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(86 989)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	311 039	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Ebp-ets-comptables - février 2018 - Etat cerfa-pdf-ebp

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	(1 282)
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 750
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	4 468
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	24
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	762
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	786
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	3 682
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 249 818
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 935 096
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	314 721

RENVOIS			
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	69 519
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 *bis* du C.G I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 883
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PDT DE CESSION		5 750
REMB IJSS		(1 282)
AMENDE ET PENALITES	24	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	762	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Annexes 18

SAS ABBAX France

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 671 422,64 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 314 721,39 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/03/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

Le crédit CICE d'un montant de 100 326 euros constaté en diminution des charges sociales de l'exercice a permis la consolidation des fonds propres de la société.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société ABBAX a abosrbé la société REXO avec effet au 1er janvier 2017.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 408 888 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*408 888*		*408 888*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*408 888*		*408 888*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 3 462 985 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*434 200*	*6 670*		*440 870*
Immobilisations corporelles	*2 538 762*	*352 497*	*33 729*	*2 857 531*
Immobilisations financières	*191 827*	*104*	*27 348*	*164 583*
TOTAL	*3 164 790*	*359 271*	*61 077*	*3 462 985*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 270 854 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*26 312*	*5 670*		*31 982*
Immobilisations corporelles	*910 908*	*361 692*	*33 729*	*1 238 871*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*937 221*	*367 362*	*33 729*	*1 270 854*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Conces.brevets.licences.marque	*31 982*	*31 982*	*0*	*de 1 à 2 ans*
Fonds commercial	*56 923*	*0*	*56 923*	*Non amortiss.*
Mali de confusion	*351 965*	*0*	*351 965*	*Non amortiss.*
Terrains	*90 000*	*0*	*90 000*	*Non amortiss.*
Constructions sur sol propre	*878 625*	*102 506*	*776 119*	*20 ans*
Instal.gene.agenc.amenag.const	*410 215*	*81 973*	*328 242*	*de 7 à 10 ans*
Constructions sur sol d'autrui	*30 001*	*17 351*	*12 650*	*10 ans*
Instal.techniques,mat.& outil.	*14 608*	*14 608*	*0*	*de 2 à 3 ans*
Materiel industriel	*581 307*	*409 233*	*172 073*	*de 1 à 10 ans*
Outillage industriel	*124 956*	*82 107*	*42 850*	*de 2 à 5 ans*
Agenct mat et out industriel	*61 824*	*60 610*	*1 214*	*de 2 à 5 ans*
Install.agenc.amenag.divers	*500 635*	*331 851*	*168 784*	*de 4 à 10 ans*
Materiel de transport	*42 284*	*32 899*	*9 385*	*de 1 à 3 ans*
Materiel bureau & informatique	*97 100*	*79 775*	*17 325*	*de 2 à 10 ans*
Mobilier	*25 975*	*25 959*	*17*	*de 1 à 7 ans*
TOTAL	*3 298 402*	*1 270 854*	*2 027 548*	

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France **ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 1 685 574 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*147 778*		*147 778*
Actif circulant & charges d'avance	*1 537 796*	*1 537 796*	
TOTAL	*1 685 574*	*1 537 796*	*147 778*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 63 418 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		*68 336*		*4 918*	*63 418*
Comptes financiers					
Total		*68 336*		*4 918*	*63 418*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 5 652 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*396*
Autres créances	*5 256*
Disponibilités	
TOTAL	*5 652*

3.6 - Charges constatées d'avance = 32 165 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 60 300 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*5102*	*10,00*	*51 020*
Titres émis ou variation du nominal	*928*	*10,00*	*9 280*
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*6030*	*10,00*	*60 300*

4.2 - Etat des dettes = 4 618 961 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*891 273*	*137 107*	*483 414*	*270 752*
Dettes financières diverses	*270 000*	*270 000*		
Fournisseurs	*3 017 348*	*3 017 348*		
Dettes fiscales & sociales	*438 464*	*438 464*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*1 877*	*1 877*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*4 618 961*	*3 864 795*	*483 414*	*270 752*

4.3 - Dettes représentées par des effets de commerce = 6 723 E

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	*6 723*
Autres dettes	
TOTAL	*6 723*

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 320 085 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*4 274*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*43 105*
Dettes fiscales & sociales	*272 706*
Autres dettes	
TOTAL	*320 085*

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 5 652 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*396*
Clients factures a etablir(418100)	*396*
Autres créances :	*5 256*
Fourn.rrr aut.avoirs a obtenir(409800)	*2 516*
Pers. autres produits a rec.(428700)	*2 739*
TOTAL	*5 652*

8.2 - Charges constatées d'avance = 32 165 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	*32 165*
TOTAL	*32 165*

8.3 - Charges à payer = 320 085 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*4 274*
Int.courus / emp.ets de credit(168840)	*617*
Interets courus a payer(518600)	*3 656*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*43 105*
Fourn.factures non parvenues(408100)	*43 105*
Dettes fiscales et sociales :	*272 706*
Dettes. prov. conges a payer(428200)	*151 595*
Pers. autres charges a payer(428600)	*282*
Charges soc.sur conges a payer(438200)	*68 218*
Charges fisc./ conges a payer(448200)	*3 229*
Etat-charges a payer(448600)	*49 382*
TOTAL	*320 085*

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Jacques KLEIN

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Lyon

Expert - Comptable

greffe

2, chemin du Génie - 69200 VENISSIEUX

Télécopie : 04 78 70 90 74 – Tél. : 04 78 70 74 72

Rapport du Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

S.A.S. ABBAX FRANCE

20 Chemin Mayer

Route de Vonnas

01380 SAINT-CYR-SUR-MENTHON

SIRET 497 510 743 00089 NAF 2445 Z

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 60 300 Euros

Siège social : 20 Chemin Mayer

Route de Vonnas

01 380 ST CYR SUR MENTHON
497 510 743 000 89
RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2017

A l'Associé Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « ABBAX FRANCE » relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ABBAX FRANCE à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société évalue les stocks, les travaux de production en cours à la clôture de l'exercice et les créances qu'elle détient sur ses clients et, éventuellement, déprécie ces derniers selon les méthodes d'évaluation et de dépréciation données dans l'annexe des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, s'agissant de processus significatifs, à réaliser des contrôles étendus sur les stocks dont l'assistance à l'inventaire physique de ces derniers et, concernant les créances clients, vérifier la pertinence et la correcte application des méthodes, la couverture des pertes de valeur et des risques de non recouvrement par des provisions suffisantes. Les aspects quantitatifs de valorisation et de coupure d'exercice ont été examinés et ont permis de corroborer les estimations retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES À L'ASSOCIEE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

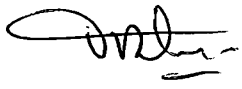
événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événement sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vénissieux, le 05 Juin 2018

Le Commissaire Aux Comptes

J.KLEIN



Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Liasse 18 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 20 CHEMIN MAYER ROUTE DE VONNAS 01380 SAINT-CYR-SUR-MENTHON — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 49751074300089 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2017

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	31 982	AG 31 982	
	Fonds commercial (1)	AH	408 888	AI	408 888
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	90 000	AO	90 000
	Constructions	AP	1 318 841	AQ 201 830	1 117 012
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AK	782 695	AS 566 558	216 137
	Autres immobilisations corporelles	AT	665 995	AU 470 484	195 511
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	16 806	CV	16 806
	Créances rattachées à des participations	BB	100 360	BC	100 360
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	47 418	BI	47 418
	TOTAL (II)	BJ	3 462 985	BK 1 270 854	2 192 131
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	916 602	BM	916 602
	En cours de production de biens	BN	1 039 507	BO	1 039 507
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	599 936	BS	599 936
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	938 185	BY 63 418	874 767
	Autres créances (3)	BZ	567 446	CA	567 446
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	448 868	CG	448 868
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	32 165	CI	32 165
	TOTAL (III)	CJ	4 542 709	CK 63 418	4 479 291
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 005 694	1A 1 334 272	6 671 423

Renvoi : (1) Dont droit au bail. | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BASE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ... 60 300 .)		DA	60 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	2 101
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	5 102
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	1 670 237
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	314 721
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	2 052 461
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	891 273
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	270 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 017 348
	Dettes fiscales et sociales		DY	438 464
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	1 877
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	4 618 961
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6 671 423
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
(2) Dont	Écart de réévaluation libre		1D	
(2) Dont	Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 864 795
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	7 262

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Ecrans comptables - février 2018 - Etat réglementaire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2052-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	16 688 276	FE		FF	16 688 276	
	Production vendue services *	FG	153 787	FH		FI	153 787	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 842 063	FK		FL	16 842 063	
	Production stockée *					FM	390 120	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	11 801	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 322	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	17 245 306	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	10 778 216	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	721 766	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 522 197	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	200 715	
	Salaires et traitements *					FY	1 707 582	
	Charges sociales (10)					FZ	637 427	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	247 041	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	31 661	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	672	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	16 847 277	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	398 029	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	44	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	44	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	87 034	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	87 034	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(86 989)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	311 039	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptable - février 2018 - FIM n0pcgm1o

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	(1 282)
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 750
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 468
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	24
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	762
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	786
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	3 682
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 249 818
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 935 096
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	314 721

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	69 519
	Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 883
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PDT DE CESSION		5 750
REMB IJSS		(1 282)
AMENDE ET PENALITES	24	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	762	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France

CADRE A IMMOBILISATIONS — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des cessions)*

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation ancienne au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	440 870	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG	90 000	KH		KI
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ	878 625	KK		KL
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM	30 001	KN		KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions (Dont Composants M2)		KP	353 986	KQ		KR 56 229
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS	742 349	KT		KU 55 858
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	498 149	KW		KX 4 486
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	38 546	KZ		LA 11 977
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	128 718	LC		LD 2 335
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LP		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
	Avances et acomptes		LK		LL		LM
		TOTAL III	LN	2 760 374	LO		LP 130 885
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U	120 215	8V		8W 1 891
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	48 314	1U		1V 104
		TOTAL IV	LQ	168 529	LR		LS 1 995
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	3 369 773	ØH		ØJ 132 880

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	440 870	IX	440 870
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	90 000	LZ	90 000
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB	878 625	MC	878 625
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	30 001	MF	30 001
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	410 215	MI	410 215
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	15 512	MK	782 695	ML	782 695
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	2 000	MN	500 635	MO	500 635
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	8 239	MQ	42 284	MR	42 284
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	7 978	MT	123 075	MU	123 075
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	33 729	NH	2 857 531	NI	2 857 531
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ	1 891	ØX	3 049	ØY	117 166	ØZ	117 166
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 000	2F	47 418	2G	47 418
		TOTAL IV	I3	1 891	NJ	4 049	NK	164 583	2H	164 583
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	1 891	ØK	37 778	ØL	3 462 985	ØM	3 462 984

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 SD 2018

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	31 982	PF		PG		PH	31 982
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	58 575	PN	43 931	PO		PQ	102 506
	Sur sol d'autrui	PR	14 351	PS	3 000	PT		PU	17 351
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	44 120	PW	37 853	PX		PY	81 973
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	496 053	QA	86 017	QB	15 512	QC	566 558
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	272 751	QE	61 100	QF	2 000	QG	331 851
	Matériel de transport	QH	32 821	QI	8 317	QJ	8 239	QK	32 899
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	106 888	QM	6 823	QN	7 978	QO	105 733
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 025 559	QV	247 041	QW	33 729	QX	1 238 871
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 057 542	ØP	247 041	ØQ	33 729	ØR	1 270 854

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non vouté (NP + NQ + NR)	NW		Total général non vouté (NS + NT + NU)	NY		Total général non vouté (NW – NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2018

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐*

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		07		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	31 661	6V	4 918	6W	63 418
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY	31 661	TZ	4 918	UA	63 418
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB	31 661	UC	4 918	UD	63 418
Dont dotations et reprises	— d'exploitation			UE	31 661	UF	4 918		
	— financières			UG		UH			
	— exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BASE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N°2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	100 360	UM		UN	100 360
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	47 418	UV		UW	47 418
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	95 016		95 016		
	Autres créances clients	UX	843 169		843 169		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 739		2 739		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	23 537		23 537		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	240 973		240 973		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	45 346		45 346		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	299		299		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	254 552		254 552		
	Charges constatées d'avance	VS	32 165		32 165		
	TOTAUX	VT	1 685 574	VU	1 537 796	VV	147 778
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	7 262	7 262		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	884 010	129 844	483 414	270 752
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 017 348	3 017 348		
Personnel et comptes rattachés		8C	163 778	163 778		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	172 889	172 889		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	49 186	49 186		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	52 611	52 611		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	270 000	270 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 877	1 877		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	4 618 961	VZ 3 864 795	483 414	270 752
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	127 635			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptable Janvier 2018 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐* | Exercice N. clos le : 31 12 2017

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 314 721

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
	de son conjoint			moins part déductible *		WC	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	2 326	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	2 827
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	501		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)	XX		XW	24
Amendes et pénalités	WJ	24	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						17	

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)	I8	
	– imposées au taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	– Plus-values nettes à court terme	WN	
	– Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW	WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	317 572

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *		WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)		WT	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WU	
	– imposées au taux de 0 %	WV	
	– imposées au taux de 19 %	WH	
	– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WP	
	– imputées sur les déficits antérieurs	WW	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		XB	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		I6	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A	WZ	
		XA	

Mesures d'incitation

Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.							ZY	
Majoration d'amortissement *							XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
	Pôle de compétitivité hors CIOB (Art.44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers créées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine TB (art. 44 octiesst octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement * X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit			Z1	XG	119 641
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
						TOTAL II	XH	119 641

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II) / déficit (II moins I)	XL	197 931	XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *	ZL		XL 197 931
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XO
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 - Etat antérieur

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise SAS ABBAX France — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	664 850
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	197 931
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	466 919
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	466 919

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	223 042

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher) XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	328 231		– Autres réserves	ZD	328 231	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE		
				Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	328 231		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	328 231	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	257 881	YQ	292 800
	– Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance			YT	433 748
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	353 789	XQ	293 860
	– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	565 030
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	111 810
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	1 117 749
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	2 522 197
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	89 503
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	111 212
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			YX	200 715
TVA	– Montant de la TVA collectée			YY	2 477 506
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 654 232
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *			ØB	1 656 918
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	– Numéro de centre de gestion agréé *	XP			
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies			RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABBAX France

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Materiel industri	13 337		13 337		
	2	Agenct mat et out	2 175		2 175		
	3	Install.agenc.ame	2 000		2 000		
	4	Materiel de trans	8 239		8 239		
	5	Materiel bureau &	5 009		5 009		
	6	Mobilier	2 969		2 969		
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS -VALUES . MOINS -VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations*	1	5 000	5 000	5 000				
	2							
	3							
	4	750	750	750				
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déduc - tibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effecti - vement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-va - lues à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)		5 750				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) Valeur portée au		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

BASE Experts-comptables Janvier 2018 - Etat préparatoire

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N°2059-F-SD 2018

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 4 9 7 5 1 0 7 4 3 0 0 0 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABBAX France

ADRESSE (voie) 20 CHEMIN MAYER ROUTE DE VONNAS

CODE POSTAL 01380 VILLE SAINT-CYR-SUR-MENTHON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5102
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination ILTOM

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention 100,00 | Nb de parts ou actions 5102

Adresse : N° 28 Voie Via Delle Industrie

Code Postal 26014 Commune ROMANENGO Pays ITALIE

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

3A05 Experts-comptables Janvier 2018 - Etat professionnel

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N°2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 4 9 7 5 1 0 7 4 3 0 0 0 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABBAX France

ADRESSE (voie) 20 CHEMIN MAYER ROUTE DE VONNAS

CODE POSTAL 01380 VILLE SAINT-CYR-SUR-MENTHON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

Annexes 18

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 671 422,64 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 314 721,39 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/03/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

Le crédit CICE d'un montant de 100 326 euros constaté en diminution des charges sociales de l'exercice a permis la consolidation des fonds propres de la société.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société ABBAX a abosrbé la société REXO avec effet au 1er janvier 2017.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 408 888 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	408 888		408 888	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	408 888		408 888	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 3 462 985 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	434 200	6 670		440 870
Immobilisations corporelles	2 538 762	352 497	33 729	2 857 531
Immobilisations financières	191 827	104	27 348	164 583
TOTAL	3 164 790	359 271	61 077	3 462 985

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 270 854 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	26 312	5 670		31 982
Immobilisations corporelles	910 908	361 692	33 729	1 238 871
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	937 221	367 362	33 729	1 270 854

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Conces.brevets.licences.marque	31 982	31 982	0	de 1 à 2 ans
Fonds commercial	56 923	0	56 923	Non amortiss.
Mali de confusion	351 965	0	351 965	Non amortiss.
Terrains	90 000	0	90 000	Non amortiss.
Constructions sur sol propre	878 625	102 506	776 119	20 ans
Instal.gene.agenc.amenag.const	410 215	81 973	328 242	de 7 à 10 ans
Constructions sur sol d'autrui	30 001	17 351	12 650	10 ans
Instal.techniques,mat.& outil.	14 608	14 608	0	de 2 à 3 ans
Materiel industriel	581 307	409 233	172 073	de 1 à 10 ans
Outillage industriel	124 956	82 107	42 850	de 2 à 5 ans
Agenct mat et out industriel	61 824	60 610	1 214	de 2 à 5 ans
Install.agenc.amenag.divers	500 635	331 851	168 784	de 4 à 10 ans
Materiel de transport	42 284	32 899	9 385	de 1 à 3 ans
Materiel bureau & informatique	97 100	79 775	17 325	de 2 à 10 ans
Mobilier	25 975	25 959	17	de 1 à 7 ans
TOTAL	3 298 402	1 270 854	2 027 548	

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 1 685 574 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*147 778*		*147 778*
Actif circulant & charges d'avance	*1 537 796*	*1 537 796*	
TOTAL	*1 685 574*	*1 537 796*	*147 778*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 63 418 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		*68 336*		*4 918*	*63 418*
Comptes financiers					
Total		*68 336*		*4 918*	*63 418*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 5 652 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*396*
Autres créances	*5 256*
Disponibilités	
TOTAL	*5 652*

3.6 - Charges constatées d'avance = 32 165 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 60 300 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5102	10,00	51 020
Titres émis ou variation du nominal	928	10,00	9 280
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	6030	10,00	60 300

4.2 - Etat des dettes = 4 618 961 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	891 273	137 107	483 414	270 752
Dettes financières diverses	270 000	270 000		
Fournisseurs	3 017 348	3 017 348		
Dettes fiscales & sociales	438 464	438 464		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 877	1 877		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 618 961	3 864 795	483 414	270 752

4.3 - Dettes représentées par des effets de commerce = 6 723 E

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	6 723
Autres dettes	
TOTAL	6 723

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 320 085 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	4 274
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	43 105
Dettes fiscales & sociales	272 706
Autres dettes	
TOTAL	320 085

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SAS ABBAX France 20 CHEMIN MAYER ROUTE DE VONNAS 01380 SAINT-CYR-SUR-MENTHON 28/03/2018

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

SAS ABBAX France

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 5 652 E

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		396
	Clients factures a etablir(418100)	396
Autres créances :		5 256
	Fourn.rrr aut.avoirs a obtenir(409800)	2 516
	Pers. autres produits a rec.(428700)	2 739
	TOTAL	5 652

8.2 - Charges constatées d'avance = 32 165 E

Charges constatées d'avance		Montant
	Charges constatees d'avance(486000)	32 165
	TOTAL	32 165

8.3 - Charges à payer = 320 085 E

Charges à payer		Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :		4 274
	Int.courus / emp.ets de credit(168840)	617
	Interets courus a payer(518600)	3 656
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		43 105
	Fourn.factures non parvenues(408100)	43 105
Dettes fiscales et sociales :		272 706
	Dettes. prov. conges a payer(428200)	151 595
	Pers. autres charges a payer(428600)	282
	Charges soc.sur conges a payer(438200)	68 218
	Charges fisc./ conges a payer(448200)	3 229
	Etat-charges a payer(448600)	49 382
	TOTAL	320 085

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

ABBAX FRANCE
Société par actions simplifiées
au capital de 51.020 euros
Siège social : Les Teppes
01308 ST CYR SUR MENTHON
497 510 743 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 29 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2017

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaitre un bénéfice de 314 721,39 euros que nous vous proposons de bien vouloir affecter de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres réserves » 314 721,39 €

TOTAL égal au bénéficie de l'exercice clos le 31 décembre 2017 314 721,39 €

- Rappel des dividendes distribués

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts nous rappelons qu'il a été procédé au cours des trois derniers exercices clos, aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Dividende	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.16	0 €	0 €	0 €
31.12.15	0 €	0 €	0 €
31.08.14	72 856 €	72 856 €	0 €

Nous vous rappelons en outre, une distribution exceptionnelle de dividendes au cours de l'exercice en cours, d'un montant de 100 000 euros en date du 2 mai 2016

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice s'élevant à 314 721,39 € de la manière suivante :

- A la réserve légale afin de la doter à hauteur de 10% du capital social, soit la somme de 928,00 €
- Le solde au compte « Autres réserves » 313 793,39 €

TOTAL égal au bénéficie de l'exercice clos le 31 décembre 2017 314 721,39 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte des distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Dividende	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.16	0 €	0 €	0 €
31.12.15	0 €	0 €	0 €
31.08.14	72 856 €	72 856 €	0 €

L'associée unique prend en outre acte d'une distribution exceptionnelle de dividendes au cours de l'exercice en cours, d'un montant de 100 000 € euros en date du 2 mai 2016

Pour extrait certifié exact,

Le Président
Mr Bruno DEPLANCHE

Copie certifiée conforme
FT / 02/08/2018 16:16:39
N° de dépôt - 2018/7606 / 497510743